

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 février 2007

-----  
AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET**

**Excusé(e)s :**

**Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT**

**Absent(e)s :**

**Fatiha AMARA**

**Secrétaire :**

**Paula RIBEIRO**

-----

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE BILAN DE L'OPERATION PROGRAMMEE DE L'HABITAT DE MONTFERRAND

-----

Rapporteur : Monsieur Dominique ADENOT

Par délibération du 23 juin 2000 le Conseil Municipal a validé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le secteur sauvegardé de Montferrand élargi pour une durée de 3 ans dans l'objectif :

- de favoriser la mixité sociale
- de participer à l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants de conditions modestes
- de remettre en service des logements vacants
- de développer une offre de grands logements locatifs en privilégiant l'accueil de familles
- de valoriser le patrimoine.

Compte tenu de l'importante activité de réhabilitation du parc privé constatée durant cette période et de la demande non satisfaite de nombreux propriétaires pour participer à cette opération, l'OPAH a été prorogée de 2 ans par le Conseil Municipal lors de sa séance du 14 novembre 2003.

Les objectifs pour ces 2 OPAH avaient été fixés à :

- 92 logements "propriétaires occupants" réhabilités ;
- 126 logements propriétaires bailleurs réhabilités .

La synthèse fait apparaître :

- 107 logements propriétaires occupants réhabilités ;
- 184 logements propriétaires bailleurs réhabilités dont : 92 logements améliorés, 47 logements conventionnés dont 11 T 4 (créés notamment par regroupement de logements) d'une surface de 75 m<sup>2</sup> et un prix de loyer inférieur au prix plafond.

Avant l'opération environ 180 logements vacants avaient été répertoriés.

Depuis, 77 logements vacants ont été remis en service avec des aides publiques et environ 60 logements ont été restaurés directement par des propriétaires sensibilisés par l'importante action de communication menée en vue de les inciter à remettre leurs biens sur le marché. Parmi ceux qui sont restés en l'état, de nombreuses successions vacantes ont été dénombrées.

Pour un montant total de travaux de 4 316 275 € l'ANAH a participé à hauteur de 1 000 388 € et la Ville à hauteur de 737 972 €.

Des prêts à taux 0 % ont été consentis par ACI aux propriétaires occupants pour un montant de 182 720 €.

Par ailleurs 158 logements sociaux ont été mis à disposition, ce qui a permis, sur une population d'environ 2 500 habitants de ramener 385 habitants à l'intérieur du périmètre de l'OPAH.

Cette attractivité grandissante découle également des efforts consentis par la Ville.

En effet, la mise en œuvre de ces OPAH a été accompagnée, suite à des études réalisées pour un coût de de 280 000 €, par des actions importantes d'amélioration du cadre de vie telles que :

- les ravalements de façades au nombre de 76 pour un montant de subvention Ville de 134 907 € ;
- la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement pour une dépense Ville de 1 818 000 € ;
- les aménagements d'espaces publics (Porte d'eau - axes cardinaux – Sembat) pour une dépense Ville de 2 124 000 € et une subvention FEDER de 1 415 000 € ;
- les acquisitions foncières préalables à la mise en valeur des remparts, à la rénovation des îlots Claussat, Debay-Facy et opérations diverses (Poste, bâtiment rue Docteur Balme...) pour une dépense Ville de 1 997 000 € ;
- les travaux (premières tranches) sur l'église de Montferrand pour une dépense Ville de 461 900 €.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de la communication de ce bilan.

## **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 février 2007

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint,

Dominique ADENOT